



S'orienter après la 3<sup>ème</sup>

# La classe de 3<sup>ème</sup> : une année importante pour se préparer au lycée

- Importance des résultats scolaires et le comportement
- Le DNB : votre premier diplôme
- Les temps forts de l'orientation:
  - Les rencontres professeurs/ parents
  - Les rencontres avec la Psy EN
  - Les rencontres avec les lycées ( au collège la soirée des « proviseurs » le 22 janvier, les JPO des établissements, le forum de l'orientation du 9 au 11 janvier 2019)
  - Le stage : découverte du monde professionnel
  - Les mini stages dans les lycées professionnels

## Calendrier de l'orientation en 3ème

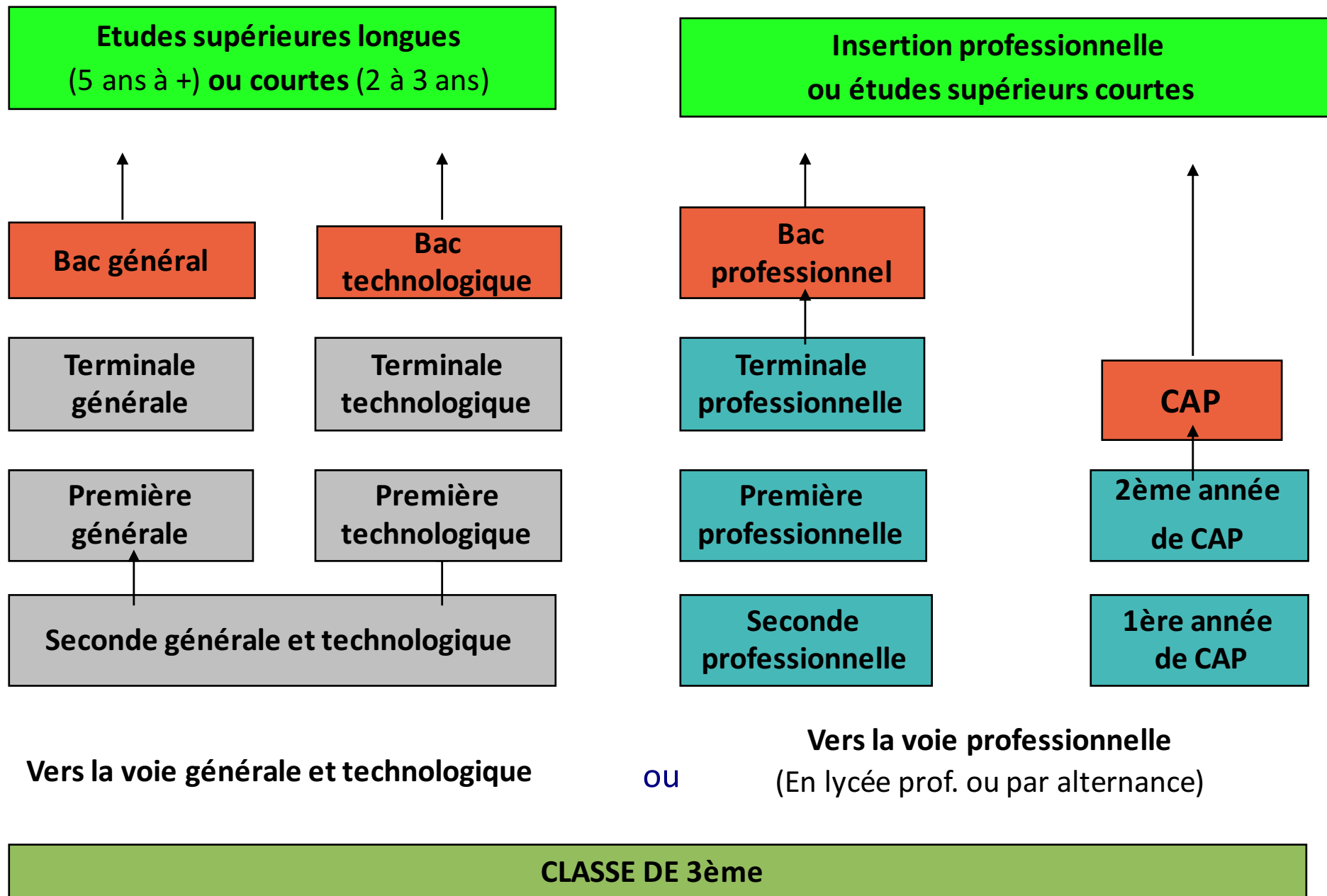
**2ème Trimestre** : fiche de vœux → vœux provisoires d'orientation  
conseil de classe → avis provisoire sur vos vœux d'orientation

**3ème trimestre** : fiche de vœux → vœux définitifs d'orientation  
conseil de classe → avis définitif sur vos vœux d'orientation

***Résultat de votre affectation → Fin des épreuves du brevet***

***Début juillet → inscription administratif dans les lycées***

# L'orientation après la 3ème



## **Objectifs de ces diplômes**

**Bac général**

Pour approfondir ses connaissances générales  
Pour se préparer à des études supérieures longues

**Bac  
technologique**

Pour découvrir un secteur professionnel large  
Pour se préparer à des études supérieures courtes avec une ouverture sur les études longues

**Bac  
professionnel**

Pour se préparer à l'exercice d'un ou des métiers  
Pour s'insérer dans la vie active ou envisager des études supérieures courtes (avec un très bon dossier scolaire)

**CAP**

Pour se préparer à l'exercice d'un métier précis  
Possibilité de poursuivre en Bac pro



La voie professionnelle

# La voie professionnelle

**Insertion professionnelle  
ou études supérieures courtes**

**Bac  
professionnel**

**Insertion professionnelle  
ou poursuite en Bac pro, MC, etc**

**Terminale  
professionnelle**

**CAP**

**Première  
professionnelle**

**2ème année  
de CAP**

**Seconde  
professionnelle**

**1ère année  
de CAP**

**Vers la voie professionnelle  
(En lycée prof. ou par alternance)**

**CLASSE DE 3ème**

# L'apprentissage

## Conditions

- Avoir entre 16 et 25 ans ou 15 ans sortant de la classe de 3e
- Choisir sa profession / formation
- Trouver un employeur
- Signer un contrat



- Salaire
- De 25% à 75% du SMIC selon l'âge et l'ancienneté
- Statut de salarié, travail 35h par semaine
- Cinq semaines de vacances par année civile
- Objectif
- Du CAP au BTS...aux grandes écoles

## Lieu

Alternance entre l'entreprise et le Centre de Formation d'Apprentis (CFA)

## Durée

2 ans ou 3 ans





## La voie professionnelle : Bac Pro

- ✓ Acquisition de compétences élargies dans un domaine professionnel
- ✓ Une 2<sup>nd</sup>e professionnelle par famille de métiers regroupant des compétences professionnelles communes à plusieurs spécialités de baccalauréat

Exemple de famille de métiers:

- métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics
- métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique
- métiers de la relation client ( accueil-relation client, commerce-vente)
- etc...

- ✓ Il se prépare en 3 ans dans un lycée ou/et en CFA (apprentissage)

	SECONDE	PREMIÈRE	TERMINALE	TOTAL sur 3 ans
	volume annuel	volume annuel	volume annuel	
<b>ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS</b>	<b>450 h</b>	<b>420 h</b>	<b>390 h</b>	<b>1260 h</b>
...dont enseignements professionnels et français en co-intervention	<b>30 h</b>	<b>28 h</b>	<b>13 h</b>	
...dont enseignements professionnels et mathématiques-sciences en co-intervention	<b>30 h</b>	<b>14 h</b>	<b>13 h</b>	
...dont réalisation de projet / chef d'œuvre	-	<b>56 h</b>	<b>52 h</b>	
<b>FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL</b>	<b>4 à 6 semaines</b>	<b>6 à 8 semaines</b>	<b>8 semaines</b>	<b>de 630 h à 770 h</b>
	de <b>140 h</b> à <b>210 h</b>	de <b>210 h</b> à <b>280 h</b>	<b>280 h</b>	
<b>ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX</b>	<b>345 h</b>	<b>322 h</b>	<b>299 h</b>	<b>966 h</b>
Français, histoire géographie et enseignement moral et civique	<b>105 h</b>	<b>84 h</b>	<b>78 h</b>	
Mathématiques	<b>45 h</b>	<b>56 h</b>	<b>39 h</b>	
Langue vivante A	<b>60 h</b>	<b>56 h</b>	<b>52 h</b>	
Sciences ou langue vivante B (selon les spécialités)	<b>30 h</b>	<b>28 h</b>	<b>39 h</b>	
Arts appliqués	<b>30 h</b>	<b>28 h</b>	<b>26 h</b>	
EPS	<b>75 h</b>	<b>70 h</b>	<b>65 h</b>	
<b>CONSOLIDATION, ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ ET PRÉPARATION À L'ORIENTATION *</b>	<b>105 h</b>	<b>98 h</b>	<b>91 h **</b>	<b>294 h</b>
<b>TOTAL DES HEURES</b>	de <b>1040 h</b> à <b>1110 h</b>	de <b>1050 h</b> à <b>1120 h</b>	<b>1060 h</b>	<b>de 3150 h à 3290 h</b>

## La voie professionnelle : CAP

**CAP : Certificat d'aptitude professionnelle**

+ de 180 spécialités

Il conduit à l'exercice d'un métier précis

Il se prépare en 2 ans

Dans un lycée ou au CFA (apprentissage)

	PREMIÈRE ANNÉE	DEUXIÈME ANNÉE	TOTAL sur 2 ans
	volume annuel	volume annuel	
<b>ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS AU LYCÉE</b>	<b>551 h</b>	<b>494 h</b>	<b>1045 h</b>
...dont enseignement professionnel et français en co-intervention	<b>43,5 h</b>	<b>39 h</b>	
...dont enseignement professionnel et maths en co-intervention	<b>43,5 h</b>	<b>39 h</b>	
...dont réalisation d'un chef d'œuvre	<b>87 h</b>	<b>78 h</b>	
<b>FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL</b>	<b>6 à 7 semaines</b> de <b>210 h</b> à <b>245 h</b>	<b>6 à 7 semaines</b> de <b>210 h</b> à <b>245 h</b>	de <b>420 h</b> à <b>490 h</b>
<b>ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX</b>	<b>246 h</b>	<b>221 h</b>	<b>467 h</b>
Français, histoire géographie	<b>43,5 h</b>	<b>39 h</b>	
Enseignement moral et civique	<b>14,5 h</b>	<b>13 h</b>	
Mathématiques - sciences	<b>43,5 h</b>	<b>39 h</b>	
Langues vivantes	<b>43,5 h</b>	<b>39 h</b>	
Arts appliqués et culture artistique	<b>29 h</b>	<b>26 h</b>	
EPS	<b>72 h</b>	<b>65 h</b>	
<b>CONSOLIDATION, ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ ET PRÉPARATION À L'ORIENTATION</b>	<b>101 h</b>	<b>91 h</b>	<b>192 h</b>
<b>TOTAL DES HEURES</b>	de <b>1108 h</b> à <b>1143 h</b>	de <b>1016 h</b> à <b>1051 h</b>	de <b>2124 h</b> à <b>2194 h</b>

# LES PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITES

**Administration  
Comptabilité**

**Santé Social  
Soins**

**Physique  
Chimie**

**Électricité  
Électronique**

**Commerce  
Vente**

**Textile  
Habillement**

**Transport  
Magasinage**

**Automobile  
Mécanique  
Productique**

**Hygiène  
Sécurité**

**Art Artisanat**

**Bâtiment  
Travaux  
publics**

**Agriculture**

**Hôtellerie  
Restauration  
Alimentation**

**Industries  
graphiques**

**Bois  
Ameublement**

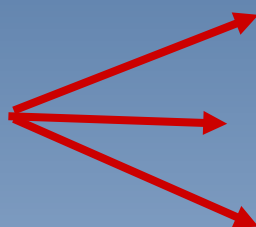
**Matériaux  
(métaux,  
plastiques,  
papier)**

Certaines spécialités de bac pro sont rattachées à un champ professionnel



## CHAMP PROFESSIONNEL

**Seconde pro**  
MÉTIERS DE LA RELATION  
AUX CLIENTS & AUX USAGERS



**Bac pro**  
VENTE

**Bac pro**  
COMMERCE

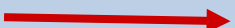
**Bac pro**  
SERVICES : accueil,  
assistance, conseil

Métiers de la construction durable,  
du bâtiment et des travaux publics



- Technicien du bâtiment: organisation et réalisation du gros œuvre
- intervention sur le patrimoine bâti ( maçonnerie, charpente, couverture)
- aménagement et finition du bâtiment
- ouvrage du bâtiment: métallerie
- Travaux publics
- Menuiserie aluminium-verre

Métiers de la gestion administration,  
De la logistique et du transport

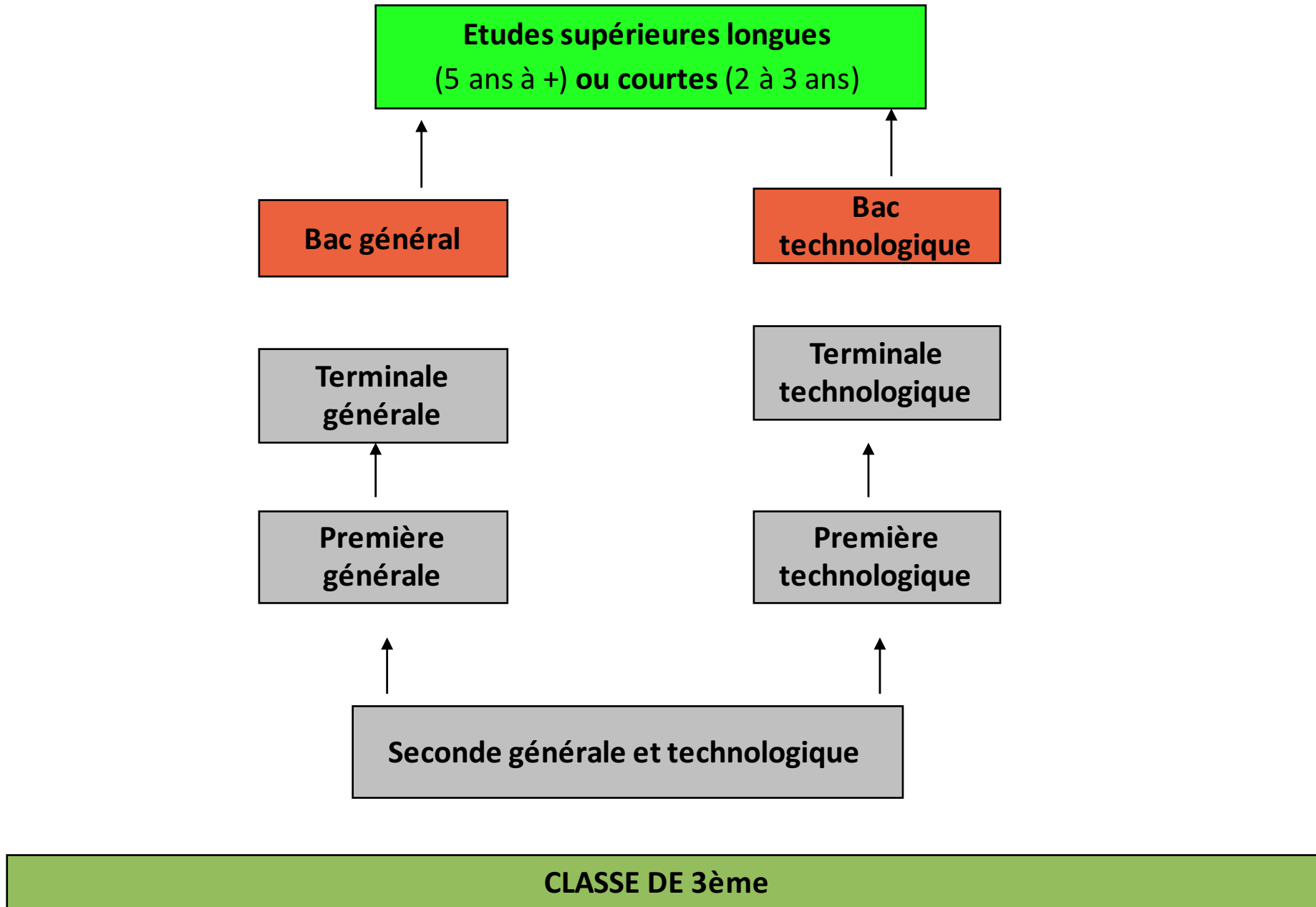


- Gestion administration
- logistique
- Transport



La voie générale et technologique

# La voie générale et technologique





## La voie générale et technologique

### ✓ La voie générale

- Des enseignements généraux dans le but de continuer en études supérieures après le bac
- Des spécialisations dès la classe de 1<sup>ère</sup> ( 3 en 1<sup>ère</sup> et 2 en terminale)

### ✓ La voie technologique

- Des enseignements généraux
- Des enseignements tournés vers la pratique/ le concret liés à la spécialité du bac technologique choisie ( 8 au total) dès la 1<sup>ère</sup>
- Poursuite d'études supérieures courtes

## La classe de 2<sup>nde</sup>

### Exigences de la classe de 2<sup>nde</sup>

- ✓ S'intéresser à l'enseignement général et aimer le raisonnement abstrait
- ✓ Avoir des acquis suffisants en fin de 3<sup>ème</sup> dans les matières présentes en 2<sup>nde</sup>
- ✓ Etre capable de travailler régulièrement chaque soir
- ✓ Savoir organiser son travail en toute autonomie

## Horaires de la classe de 2<sup>nde</sup>

Matières	Heures
Français	4h
Histoire-géographie	3h
LV1 et LV2	5h30
Sciences économiques et sociales	1h30
Mathématiques	4h
Physique-chimie	3h
SVT	1h30
EPS	2h
EMC	18h/an
Sciences numériques et technologie	1h30

Choix d'enseignements optionnels :

- générale
- technologique

- ✓ Un test numérique de positionnement en français et maths pour connaître les acquis et besoins dans ces matières
- ✓ Accompagnement personnalisé ( méthodologie, enseignements, etc)
- ✓ Accompagnement à l'orientation pour la construction du projet et le choix des spécialités à partir de la classe de 1<sup>ère</sup>

# Aperçus de l'organisation de la 1<sup>ère</sup> et terminale générale

## Enseignements communs

	Première	Terminale
FRANÇAIS / PHILOSOPHIE	4 h / -	- / 4 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	18 h / an	18 h / an
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h 30	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE	2 h	2 h
	<b>16 h</b>	<b>15 h 30</b>

## Enseignements optionnels

> Un enseignement en première  
Deux enseignements possibles  
en terminale

> Libre choix

> Durée 3 h

Dès la première :

LANGUE VIVANTE C

ARTS

EPS

LANGUES ET  
CULTURES DE  
L'ANTIQUITÉ

En terminale uniquement :

MATHÉMATIQUES  
EXPERTES

MATHÉMATIQUES  
COMPLÉMENTAIRES

DROIT ET GRANDS  
ENJEUX DU MONDE  
CONTEMPORAIN

## Enseignements de spécialité

	Au choix 3 spécialités Première	Au choix 2 spécialités Terminale
ARTS	4 h	6 h
BIOLOGIE, ÉCOLOGIE *	4 h	6 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE ET SCIENCES POLITIQUES	4 h	6 h
HUMANITÉS, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE	4 h	6 h
LANGUES, LITTÉRATURES ET CULTURES ÉTRANGÈRES	4 h	6 h
LITTÉRATURE, LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ	4 h	6 h
MATHÉMATIQUES	4 h	6 h
NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES	4 h	6 h
PHYSIQUE CHIMIE	4 h	6 h
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	4 h	6 h
SCIENCES DE L'INGÉNIEUR	4 h	6 h**
SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES	4 h	6 h
	<b>12 h</b>	<b>12 h</b>

\* Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole  
avec des enseignements optionnels spécifiques

\*\* Avec un complément de 2 h en physique

# Organisation de la 1<sup>ère</sup> et terminale technologique

- Les enseignements communs

- En première et en terminale, tous les élèves de la voie technologique suivent des enseignements communs, quelles que soient leurs spécialités.
- Sont **communs à toutes les séries\*** les enseignements suivants :
  - Français (en première seulement) : 3h
  - Philosophie (en terminale seulement) : 2h
  - Histoire géographie : 1h30
  - Langue vivante A et langue vivante B : 4h (dont 1h d'enseignement technologique en langue vivante)
  - Education physique et sportive : 2h
  - Mathématiques : 3h
  - Enseignement moral et civique : 18 heures annuelles

\*Sauf TMD et STAV

# Les séries de bac technologique

Les 8 séries de bac technologiques

Les lycées ne proposent pas toutes ces séries

- ✓ ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social
- ✓ STL : Sciences et technologies de laboratoire
- ✓ STD2A : Sciences et technologies du design et des arts appliqués
- ✓ STI2D : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
- ✓ STMG : Sciences et technologies du management et de la gestion
- ✓ STHR : Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration
- ✓ TMD : Techniques de la musique et de la danse
- ✓ STAV : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant



# La procédure d'affectation



# **PROCEDURE D'AFFECTATION**

## **2nde Générale & Technologique**

**dans un établissement public ou agricole**

**Avis favorable du conseil de classe obligatoire sur la base :**

- ✓ des résultats scolaires de 3<sup>ème</sup>**
- ✓ De l'attitude face au travail**

Affectation de droit dans le lycée de secteur

# PROCEDURE D'AFFECTATION

## Lycée professionnel (statut scolaire)

dans un établissement public ou agricole

- Affectation en fonction des notes de 3ème :
  - Saisie informatisée des moyennes annuelles dans certaines matières, avec des coefficients qui varient en fonction de la famille de métiers choisie

**Recrutement particulier pour certaines sections : inscription aux entretiens de motivation en mars-avril** (*Photographie, métiers de la sécurité, communication visuelle...*)

## La procédure d'affectation

Vous pouvez me contacter via la procédure suivante:

adresser un courriel à l'adresse électronique au CIO d'Orléans : [ce.cioorleans@ac-orleans-tours.fr](mailto:ce.cioorleans@ac-orleans-tours.fr), en précisant les éléments suivants :

- nom et prénom ainsi que la date de naissance du jeune concerné
- situation actuelle : scolarisé ou non scolarisé
- si le jeune est scolarisé : indiquer l'établissement scolaire et la classe
- l'objet de la demande
- un numéro de téléphone où le jeune peut être joignable
- les créneaux de disponibilité : de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Je vous informe, aussi, que dès réception du courriel de la famille je ne manquerai pas de me mettre en contact, d'une part, avec une PSY-EN, et d'autre part, la famille pour fixer un rendez-vous téléphonique.